



Budget 2023

• **Ville de Mons/CPAS/Régie Foncière**

Equilibre budgétaire respecté dans un contexte inflationniste

- Tous les budgets (Ville, CPAS et Régie Foncière) sont présentés à l'équilibre;
 - 6 indexations en 2022 (12 %) MAIS effet complet et 2 index en 2023
 - **Coût budgétaire ville : 11 M €**
 - Crise énergétique: + 3,5 M €
 - Tax-shift 2023 : - 2,59 M € de recettes (- 10,42 M € de 2016 à 2022)
 - Surcoûts Police (+ 3 M €), Pensions (+ 1,5 M €), Dotation CPAS (+3,5 M €)
 - Zones de secours : - 0,5 M €
- Fiscalité inchangée pour les citoyens :
 - Pas d'augmentation des taxes et des impôts
 - Le Collège maintient le volume d'emploi et donc les services aux citoyens





Bol d'air de la Région wallonne

Face à la lourdeur budgétaire des transferts de charges du Fédéral vers les communes (pensions, zone de police, RIS, ...), le Gouvernement wallon agit via un mécanisme de droit de tirage sur 5 ans (annuité sur 30 ans).

- **Intervention proposée par la RW pour Mons en 2023: 32 M €**
- **Montant réellement utilisé par la Ville : 21 M €**

Budgets 2023

Budget ordinaire de la Ville de Mons
240.734.217,02 €

Budget ordinaire du CPAS
110.199.618,19 €

Budget Régie Foncière
25.480.959,67 €



Quelques chiffres clés des budgets 2023

➤ **Plan d'embauche Ville : 750.000 €**

(18,2 départs à la pension, 16 remplacements, 27 nouveaux engagements, 50 nominations ETP – 10 OQ, 10 ONQ, 10 EA, ...)

➤ **Plan d'embauche CPAS : 271.000 €**

(12 départs à la pension, 10 remplacements, 25 nouveaux agents dont des AS, et 16 nominations)

➤ **Transferts**

- Dotation police : 25.953.641,21 €
- Dotation CPAS: 27.105.040,35 € (dont 2,5 M€ Cotisation Responsabilisation)
- Dotation Zone de Secours: 3.793.059,73 €
- Contribution Hygea : 6.041.389 €

Quelques recettes clés du budget 2023

- Fonds des communes : 51,7 M € (+ 7,9 M € par rapport à 2022)
- Add. IPP : 33,2 M € (+7,8 M € par rapport à 2022)
- Add. PRI: 38,3 M € (+ 4,8 M € par rapport 2022)
- Plan Marshall: 5,9 M €
- Réforme APE: 11,7 M €
- Aide Energie RW: 1,4 M €
- Dividendes (gaz, électricité, câbles): 4,5 M €

- La sécurisation de l'espace public
- Le renforcement de la politique sociale et de la prévention
- La lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation de la ville a ses conséquences
- Le renforcement des services et des investissements de proximité dans les 19 communes du Grand-Mons
- La redynamisation du centre-ville de Mons et de Jemappes

**Programme d'investissements 2023
(Ville + CPAS): 175.227.641 €**



Le Collège garde
le cap et est
fidèle à ses 5
priorités

Conclusions générales

Le Collège refuse de toucher à la fiscalité qui impacte les citoyens, de sacrifier des projets ambitieux, de ralentir le développement du Grand-Mons, de renforcer les inégalités sociales et de réduire les services essentiels aux Montoises et aux Montois.

Fiscalité inchangée - investissements soutenus - équilibres budgétaires - priorité aux Villages - Focus sur Jemappes et Cuesmes

Avec sérieux, le Collège poursuit son action volontariste et ambitieuse. Preuve en est, à nouveau, avec ce budget 2023 à l'équilibre, élaboré dans un contexte et des conditions difficiles auxquels sont confrontés les pouvoirs locaux.

Avec le sens des responsabilités, le Collège choisit l'action, l'efficacité et l'ambition !





Merci pour votre écoute !